

2024-028  
MODIFICATION DES RÈGLES  
DE CIRCULATION ET DE  
STATIONNEMENT

De la place Yvonne  
SARCEY jusqu'au carrefour  
de Kervourden

Le Maire de la Commune de La TRINITE SUR MER,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, relative aux droits et libertés  
des Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande de M. Patrice TOQUER représentant la société  
EUROVIA, en date du 1 février 2024 concernant les travaux  
d'aménagement de la route du Men Dû,

Considérant qu'il est de l'intérêt général de régler la  
circulation et le stationnement pendant la durée du chantier,

## ARRETE

### ARTICLE PREMIER

A compter du mercredi 7 février et ce jusqu'au vendredi 31 mai 2024, la circulation route  
du Men Dû, de la place Yvonne SARCEY, jusqu'au carrefour de Kervourden, passera en  
alternat règlementé par feu tricolore.

Cet alternat sera phasé en fonction de l'avancée du chantier.

### ARTICLE DEUXIEME

Le stationnement est interdit du mercredi 7 février et ce jusqu'au vendredi 31 mai 2024  
sur tout le tronçon des travaux, des 2 côtés de la voie, parking des américains y compris.  
Le parking des américains sera rouvert du 28 mars au 02 avril pour le SPI Ouest France.

### ARTICLE TROISIEME

Un itinéraire conseillé sera mis en place par la route de Kerdual et la route de Carnac  
pour le transit principal.

### ARTICLE QUATRIEME

L'entreprise sera chargée de la signalisation aux normes en vigueur.

La signalisation des chantiers doit être conforme à l'Instruction interministérielle sur la  
signalisation routière (Livre 1 - Huitième partie --- Signalisation temporaire).

Elle est mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

### ARTICLE CINQUIEME

La Gendarmerie Nationale et la Police Municipale sont chargées de l'exécution du présent  
arrêté.

### Ampliation du présent arrêté à :

- La Police Municipale,
- Les Services Techniques,
- La société EUROVIA
- Le Centre de secours de Carnac
- La gendarmerie de Carnac
- AQTA service déchets
- CTM Landévant
- Le petit train LE BAYON
- Les Bus Touristiques

Fait à La Trinité-sur-Mer, le 2 février 2024

Le Maire,

Yves NORMAND



Affiché le 02 FEV. 2024